

L'industrie textile à Yerres

Très longtemps, les fils de laine et de coton ont été produits à la main, c'était une occupation ménagère réservée aux femmes qui faisaient usage du fuseau et de la quenouille. Le premier essai de machine à filer date de 1755 et ne fut pas un succès. Il fallut attendre 1780 pour qu'un anglais invente une machine pouvant filer le lin, le coton et la laine, machine qui fut rapidement abandonnée. C'est seulement vers 1810 que Douglas et Cockerill essayèrent le cardage et la filature de laine mécaniquement. Les tâtonnements durèrent trois ans pour aboutirent au métier « mull-Jenny ». Les filatures s'installèrent dans quelques pays et se perfectionnèrent.

Selon l'annuaire des statistiques de la France établi par le Ministère de l'Agriculture et du Commerce pour l'année 1879, la Seine et Oise¹ compte 8 filatures de coton et 9 de laine dont celle de l'abbaye d'Yerres.

L'abbaye Notre-Dame d'Yerres a été construite entre 1124 et 1132 sous l'épiscopat de l'évêque de Paris, Étienne de Senlis, grâce au don de quatre arpents de terre d'Eustachie de Corbeil. A la Révolution, les Bénédictines sont expulsées en 1792 et une partie des bâtiments est démolie et le reste vendu par lots. Cependant le lieu, la proximité des rivières, la dimension de l'abbaye attirent au siècle suivant, les premiers entrepreneurs.

Une industrie textile yerroise va s'y installer au début du XIX^e siècle et y demeurer jusqu'à la seconde guerre mondiale. Nous verrons qu'elle sera une source d'emplois pour les habitants, qu'elle aura une renommée nationale et internationale.

Des recherches effectuées aux archives municipales et sur le site Gallica de la BNF, permettent la présentation des entrepreneurs qui vont se succéder sur le site de l'abbaye.

Samson

Dans le *Dictionnaire des Comédiens français* par Henri Lyonnet, on lit que les parents de Joseph Isidore Samson, né à Saint-Denis le 2 juillet 1793, futur sociétaire de la Comédie Française, ont été ruinés dans l'achat d'une filature de coton qui se trouvait établie dans les anciens bâtiments de l'abbaye d'Yères². Le jeune Isidore fut alors placé comme petit clerc à 12 ans chez un avoué de Corbeil, M. Martin, donc cet épisode de la vie de Samson se passe avant 1805.

Alexandre Guibout

Il acheta le terrain de l'ancienne abbaye pour y installer une filature de soie, pour ne plus dépendre de la fabrication lyonnaise.³

Pour cette acquisition, la dot de la femme d'Alexandre Guibout ne suffisait pas, il vendit une maison et il emprunta à un associé de son frère Louis Théodore, Louis Gabriel Andry, la somme de 150000 F. Fâcheusement celui meurt en laissant un jeune fils comme seul héritier. Il faut rembourser.

La famille Guibout vendit plusieurs propriétés mais la main levée n'interviendra qu'en 1854, après la fermeture de la filature rendue vétuste par l'apparition de la machine à vapeur, car tout fonctionnait avec un tourniquet à chevaux.

Laborde et Demiches

Selon un courrier de M. Demiches, daté du 26 octobre 1853, adressé au maire de la commune d'Yerres, Monsieur le Comte du Taillis, Alexandre Guibout vendit son entreprise de filature en 1838 à Laborde et Demiches qui, au début de leur implantation, montèrent un établissement de peignage et de filature de laine.

Le siège de l'entreprise Laborde et Demiches était situé à Paris au 4 du Faubourg Poissonnière.

Le 24 novembre 1845, le préfet de la Seine et Oise autorisa MM. Laborde et Demiches à faire usage d'une chaudière à vapeur dans leur atelier de filature.

Le dégraissage de la laine était l'opération première et indispensable au peignage. Ce dégraissage s'opérait au savon noir et quelquefois, pour certaines laines, avec une faible quantité de carbonate de soude, comme ajout au savon.

¹ A cette époque, Yerres appartient à ce département.

² *Mémoires de Samson*, de la Comédie Française, par sa fille, Mme Toussaint-Samson (p.31).

³ Présence attestée en 1823, almanach du commerce de Paris.

Cette opération effectuée dans un lieu clos, dégagait des nuisances qu'un voisin finit par ne plus supporter. Il déposa plainte. M. Laborde adressa une lettre au maire pour se justifier.⁴

Périllieux-Michelez

Le cadastre des archives municipales précise la mutation en 1853 de la propriété yerroise détenue par Laborde et Demiches au profit de Louis Jules Périllieux-Michelez.

Cet éminent industriel et collectionneur utilise, au début, les bâtiments de l'ancien cloître tout en préservant le site et son intérêt archéologique.

En 1861, il donne au musée de Cluny 104 carreaux en terre brune, incrustée de terre plus claire et vernissée au plomb, provenant de l'abbaye. Ces carreaux, la plupart de style gothique, sont décorés de figures d'animaux chimériques, d'écussons, d'armoiries, surmontés de la crosse abbatiale et de motifs d'architecture.⁵

Puis, le succès de l'entreprise de filature de laine peignée entraîne son développement par multiplication du nombre de broches, la mise en teinture et le tissage mécanique.

Le siège de l'entreprise de M. Périllieux-Michelez est à Paris au 41 rue des Lombards à l'enseigne « **A Sainte Geneviève** ». Cette appellation deviendra la marque des laines et sera conservée pendant plus d'un siècle par les successeurs. L'entreprise Périllieux connue pour ses articles de tapisserie accroît sa réputation dans les canevas de coton qu'elle a perfectionnés. M. Périllieux dépose divers brevets destinés à sécuriser l'activité de la filature. Un brevet d'invention et de perfectionnement sera délivré le 31 juillet 1839 pour un canevas d'un nouveau genre propre à la tapisserie d'aiguille.

Lors de l'exposition des produits de l'industrie française en 1844, le jury accorde une mention honorable à M. Périllieux-Michelez en raison de l'excellente exécution de ses tapisseries et surtout du riche assortiment de ses produits. Il participe aux expositions de son temps et sera récompensé à plusieurs reprises par l'obtention d'un diplôme ou d'une médaille (médaille de 2^{ème} classe à l'exposition universelle de 1855). Cette même année (le 2 juin 1855), il dépose un procédé pour le dégraissage de la laine. On trouve dans ses magasins un assortiment général de laine et de coton, écru et teint, de toutes qualités pour la passementerie, la broderie et le tricot ainsi que des canevas de fil et de soie.

Blazy Frères

M. Périllieux-Michelez transmet son établissement à son gendre Léon Blazy qui, associé à son frère, Jules, constitue l'entreprise Blazy Frères. Leur usine produit alors tous les genres de fils de laine, tous les doublages dont les clients ont besoin pour la bonneterie et la tapisserie brodée.

Filature de laine peignée. Teinture, Retordage, Tissage de canevas⁶

Trois fabrications sont mises en œuvre : la filature de la laine mérinos, la filature de la laine longue dite croisée, le tissage mécanique de canevas. Vient s'ajouter à cela, la teinture soit avant, soit après la filature. Cette usine n'emploie que des machines haut de gamme, très bien conduites par du personnel bien formé et respectueux des consignes strictes données par l'encadrement.

Les produits de haute qualité sont récompensés par de nombreux prix glanés lors d'expositions nationales ou internationales.

Les trophées sont exposés dans le bureau du directeur :

Médaille d'or à Paris en 1878, à Melbourne en 1881, à Anvers en 1885 et de nouveau à Melbourne en 1888.

Léon Blazy est membre du jury à Barcelone en 1888 puis à Paris l'année suivante. Il sera élu au conseil municipal de la ville en même temps que Martial Caillebotte.

⁴ Archives municipales yerroises cote 0W431.

⁵ Catalogue et description des objets d'art de l'antiquité, du moyen âge et de la renaissance par E. du Sommerard (1884).

⁶ Génie Civil, article de M. DELESSARD suite à l'exposition universelle de 1889.

Pour l'exposition universelle de 1889, les frères Blazy exposent dans la classe XXXIV, tapisseries brodées, dentelles, passementeries, trois tapisseries brodées à l'aiguille :

- *une chasse au chevreuil* d'après Suyders (panneau de 3m sur 2,5m),
- *le sommeil de l'Amour* d'après Léon Perrault,
- *les baigneuses provençales* d'après Joseph Vernet.

Ce sont des œuvres de grande allure que la fabrication au métier d'Aubusson et des Gobelins avait jusqu'ici seule abordées.



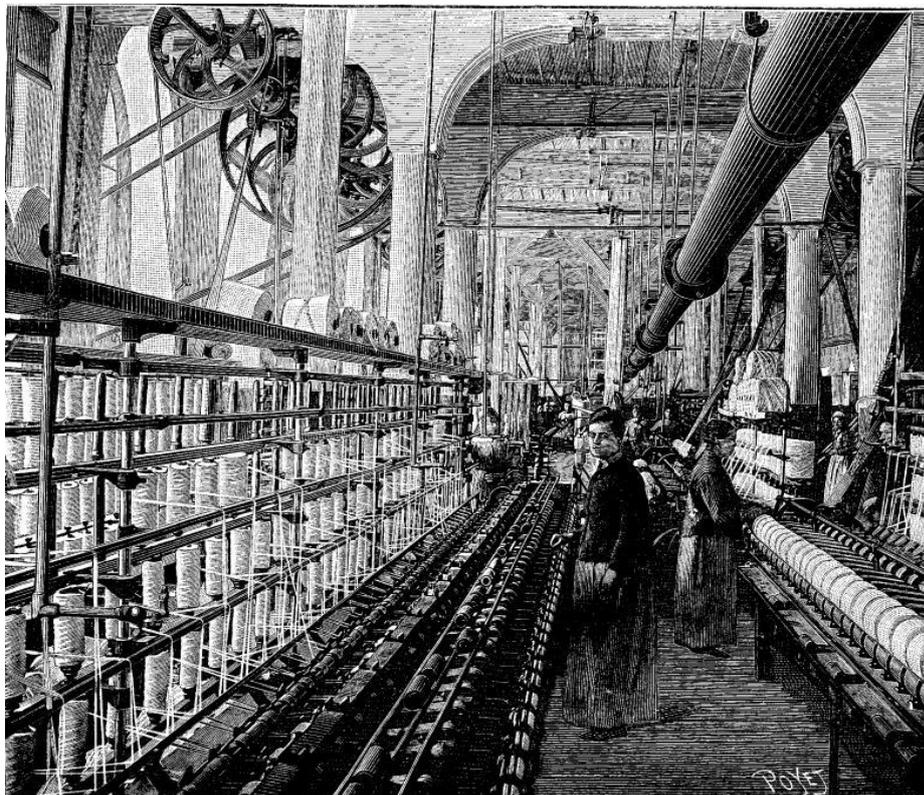
La Production

La laine utilisée provient de trois pays : Australie, Argentine et France dans des proportions à peu près égales.

La quantité de fils produit journalièrement varie entre 1,4 à 1,5 tonne.

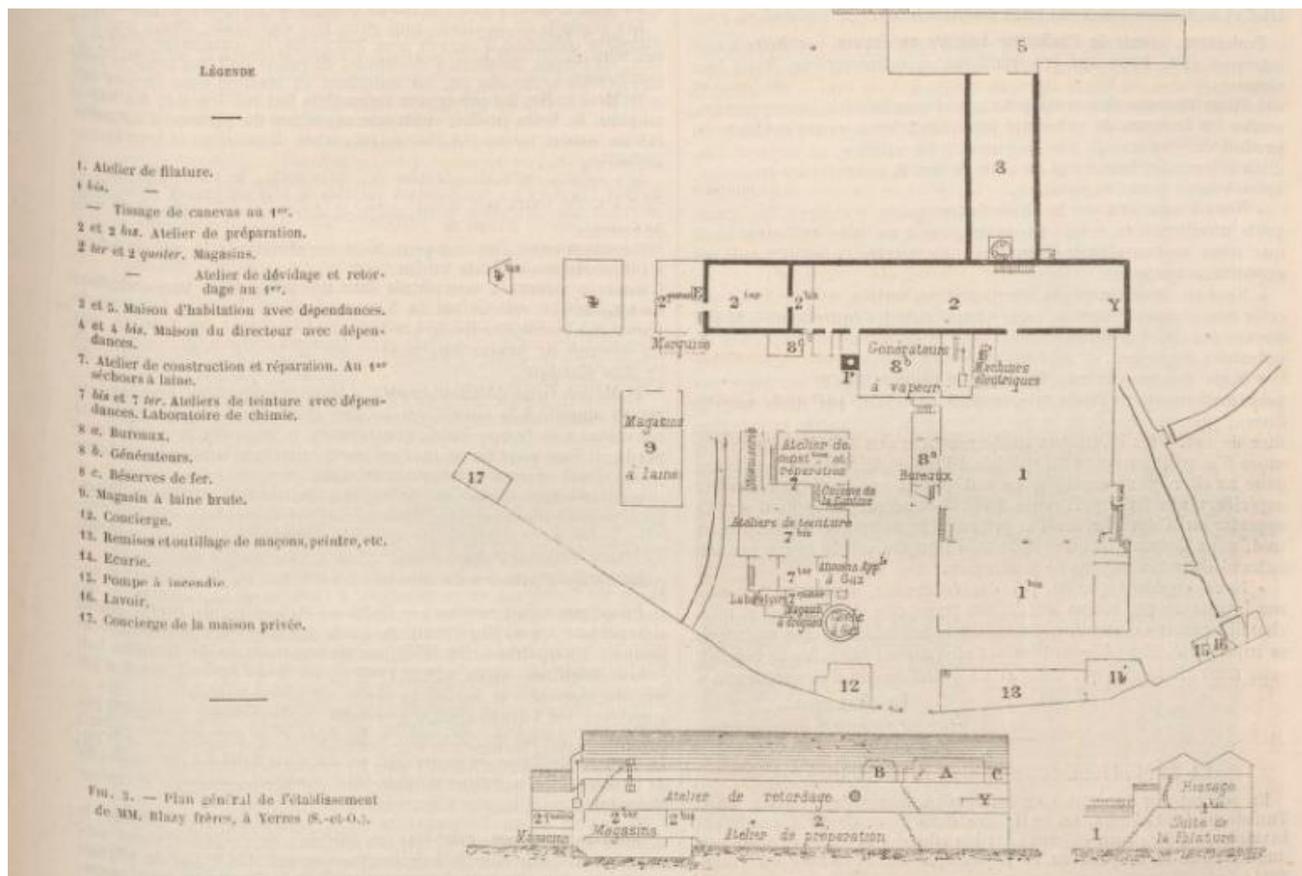
Le nombre d'ouvriers est d'environ 200 appartenant à tous les métiers d'une filature : tisserands, bonnetiers, teinturiers, etc., du maître à l'apprenti puisque des enfants sont embauchés ainsi que le règlement du travail le permettait au XIXe siècle.

Vue intérieure de la filature



Source : Génie Civil

Plan général de l'établissement (extrait du Génie Civil déjà cité ci-dessus)



Au rez-de-chaussée de l'abbaye (bâtiment de 70m de long sur 15m de large) sont installées les machines de préparation, au 1^{er} étage, le moulinage, le retordage et le dévidage

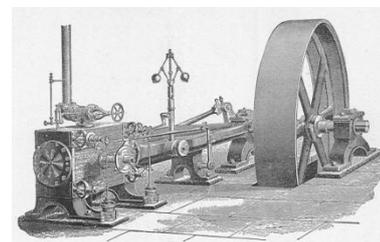
Une seconde salle perpendiculaire à l'abbaye (50m de long sur 35m de large) contient au rez-de-chaussée les dynamos pour l'éclairage électrique, les bancs à broches, les métiers continus et les renvideurs. Juxtant cette salle, celle contenant les générateurs à vapeur.

Un bâtiment séparé abrite l'atelier de peinture, un atelier de réparation avec tout l'outillage nécessaire. L'étage sert de réfectoire.

Production de l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'entreprise.

Une machine à vapeur Corliss de 100 chevaux, construite par le Gavrian de Lille est au cœur de l'installation. Elle sera plus tard jumelée avec une seconde machine pour obtenir une puissance de 200 chevaux. Deux chaudières Farcot et une Salmier produisent la vapeur nécessaire à l'usine.

Ces chaudières assurent en même temps le chauffage des bâtiments lorsque la saison le demande.



machine Corliss

L'installation électrique.

M. Albert Blazy membre de la Société des Ingénieurs civils et de la Société internationale des Electriciens, a tenu à faire les plans d'une installation modèle. Celle-ci effectuée en 1883 par l'entreprise Siemens de Paris, permet à 300 lampes à incandescence d'éclairer les différents ateliers, les bureaux, les magasins et le réfectoire.

M. Albert Blazy en réalisant une étude comparative de l'emploi du gaz et de l'électricité avait conclu que l'électricité lui apportait un gain de 25 %.

L'atelier de filature

Deux opérations sont nécessaires :

- la préparation
- le filage par renvideurs⁷ ou par continus, soit de laine peignée écrue, soit de laine peignée préalablement teinte dans l'établissement.

Deux sortes de laine sont utilisées : la laine croisée longue et la laine mérinos.

La demande fait que les Frères Blazy sont obligés de créer de nombreux mélanges de laine de natures différentes pour aboutir à produire une très grande variété de fils. Des passages successifs de la laine dans des défuteurs, des réunisseurs, des étireurs donnent au fil sa régularité, sa finesse et sa ténacité nécessaires à la suite du traitement.

Filage par métier continu.

MM. Blazy ont sans doute été les premiers à appliquer en grand le système dit à anneaux à l'industrie de la laine peignée.

La bobine produite, de forme analogue à celle du renvideur, est disposée sur un gros tube en papier. Leur système d'une grande légèreté, est beaucoup plus simple que le métier Rabbeth⁸, sans doute moins rapide mais sans ses inconvénients.

Dévidage, doublage, retordage.

Le filé est dévidé soit pour aller à la teinture, soit pour être livré à la consommation. Il est mis en deux ou plusieurs brins sur des machines appelées doubleuses comme la Ryo-Catteau. Ce constructeur a inventé un mécanisme qui évite l'enroulement des fils doubles sur les bobines car la rotation cesse aussitôt que l'un des fils vient à casser.

Le retordage, opération pendant laquelle on donne plus ou moins de torsion à l'ensemble des fils réunis. Ces machines sont à deux asples⁹ superposées, afin de perdre moins de temps lors de la levée¹⁰.

De Yerres, les produits sont envoyés à Paris, rue de Bréteuil où MM. Blazy possèdent un magasin chargé des dernières manutentions avant la livraison à la clientèle.

La teinture.

Les produits de basse qualité contenant de l'aniline inondant les teintureries françaises, MM. Blazy voulant livrer à leurs clients des laines de couleurs irréprochables, ont monté à Yerres une teinturerie. Cela se fait soit en vase clos, soit en cuves et au bâton.

L'atelier contient les presses, lesessoreuses et le séchoir recevant par un grand ventilateur, l'air chaud en provenance de la salle des chaudières.

L'établissement étant à proximité de la rivière, la fourniture d'eau posait cependant quelques problèmes car elle était très calcaire et il n'était pas pensable de rejeter les eaux de teintures dans la rivière sans au préalable les avoir débarrassé des produits de teinture.

Pour enlever le calcaire, des épurateurs à diaphragmes ont été installés, ce qui permettait de passer de 32 à 3 le degré hydrotimétrique de l'eau de la rivière.

Dans un terrain situé à proximité, deux très vastes réservoirs ont été creusés dans le sol. Sur le fond, on déposa successivement une couche de mâchefer, puis une couche de sable. Une pompe envoie les eaux de teinture dans un de ces réservoirs, les plus grosses particules restent sur le fond. Après décantation l'eau passe par des canaux bordés d'osiers dans des fosses d'épuration, puis devenue claire, termine sa course dans un puits.

Quand le dépôt dans le réservoir devient assez épais on change de réservoir. Après avoir séchée, on enlève à la pelle la couche déposée et on la jette sur le sol voisin, où elle finit par se mélanger à la terre.

Un laboratoire de chimie contrôle tous les essais de teinture et effectue toutes les analyses nécessaires au bon fonctionnement de l'usine.

Le tissage.

Depuis l'origine de la création de l'entreprise, M. Périllieux avait porté ses soins à la fabrication du canevas destiné à la broderie. Il inventa le canevas «Pénélope» à deux fils rapprochés et les frères Blazy ont mécanisé le procédé et ont déposé un brevet le 4 janvier 1870 pour 15 ans (n° 88422). Les canevas sont fabriqués en coton, en jute, en ramie.¹¹

⁷ Renvider = enrouler sur les bobines le fil produit par un métier à filer.

⁸ Evolution technologique américaine des broches pour bobines sur tubes en bois rendant les machines beaucoup plus rapides.

⁹ Asple = dévidoir servant à tirer la soie des cocons.

¹⁰ Opération consistant à enlever les bobines pleines de fil.

¹¹ La ramie ou ortie de Chine est une plante textile de la famille des orties utilisée pour la production artisanale de tissu.

Les mesures de sécurité

En cas d'accident, il est possible à chacun des ouvriers de déclencher une alarme qui arrête l'atelier. En cas d'incendie, les réservoirs d'eau installés dans les combles permettent de déverser l'eau en utilisant des lances incendie réparties dans tous les locaux. De plus chaque salle est équipée d'un extincteur.

Seulement 2 accidents sont relevés à l'entreprise Blazy¹² :

- le 25 février 1898, un chauffeur âgé de 41 ans est brûlé à la figure et aux bras par suite d'une pression trop forte de la chaudière.
- le 1^{er} juillet 1899, une ouvrière Louise Barthélemy, âgée de 14 ans, se blesse au pouce droit.

Ces deux accidents sont certifiés par le docteur Lacroitte de Brunoy.

L'organisation ouvrière

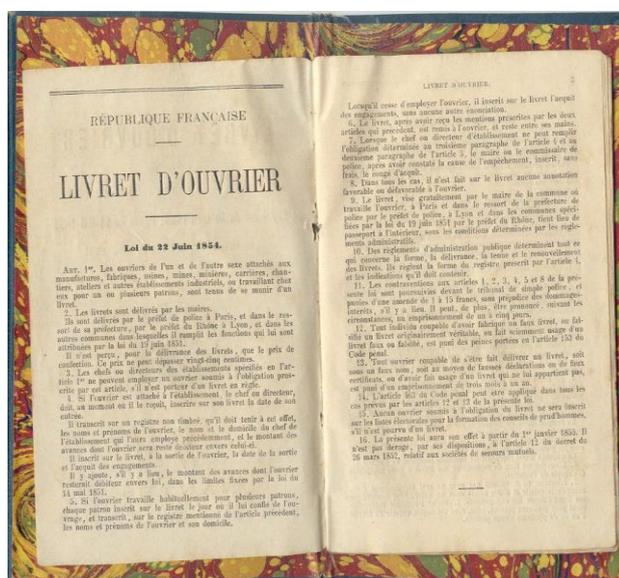
La population yerroise (1308 habitants) ne pouvant fournir toute la main-d'œuvre nécessaire, les ouvriers viennent parfois de très loin et pour les attirer des logements sont mis à leur disposition au prix de 90 à 150 F par an. Une cantine dans l'établissement sert des repas pour 1,50 à 1,80 F comprenant la fourniture d'un litre de vin (quantité qu'il est interdit de dépasser par le règlement de l'usine). La commune d'Yerres a établi une caisse de secours mutuel pour tous les ouvriers de la fabrique.

La loi du 22 juin 1854 oblige l'ouvrier travaillant dans les manufactures, les mines, les chantiers, les ateliers ou travaillant chez eux, à se munir d'un livret. En général, ce livret est délivré par le Maire ou pour Paris par le préfet de Police. Il est perçu pour la délivrance de ce livret une somme modique correspondant au coût de sa confection.

Un ouvrier ne peut pas être embauché s'il n'est pas porteur d'un livret en règle. Au moment de l'embauche, le chef d'établissement ou le patron qui l'emploie, y inscrit la date de son entrée.

Parallèlement, cet employeur doit détenir un registre sur lequel il note le nom et le prénom de l'employé ainsi que l'adresse de l'employeur précédent. A la sortie de l'ouvrier, il inscrit la date et l'acquit des engagements.

Les apprentis et les enfants employés dans les manufactures peuvent être récompensés pour leur bonne conduite. Adrienne Davois (15 ans) apprentie à la filature Blazy Frères à Yerres recevra en 1882 un livret de caisse d'épargne de 10 Francs sur la proposition de l'inspecteur divisionnaire M. Linarès.



Wikipedia®

Les contremaîtres, chargés de surveiller et d'apprendre le métier aux enfants, remarqués pour leur dévouement sont aussi récompensés comme Sophie Degueldre de la société Blazy Frères qui reçoit la médaille de bronze.

M. César Adolphe Meurisse (70 ans) reconnu comme un travailleur modèle ; entré le 1^{er} aout 1832 comme employé dans les ateliers de filature et de teinturerie de la maison Périllieux-Michelez, il a toujours depuis 52 ans et sans interruption rempli son emploi avec un zèle et un dévouement à toute épreuve.

Pour fêter la réception de la légion d'honneur en 1889 de M. Léon Blazy, l'entreprise convia l'ensemble du personnel parisien à un banquet.

Monnaie de nécessité

Une monnaie de nécessité est un moyen de paiement émis par un organisme public ou privé qui, temporairement, complète la monnaie officielle émise par l'État quand celle-ci vient à manquer. Ce type de monnaie prend place généralement durant des périodes économiquement troublées : guerre, révolution, crise financière, etc.

Imitant beaucoup d'entreprises françaises, les frères Blazy participèrent à la création d'une monnaie de nécessité. Des pièces de 5, 10 et 20 centimes sont frappées en 1884.

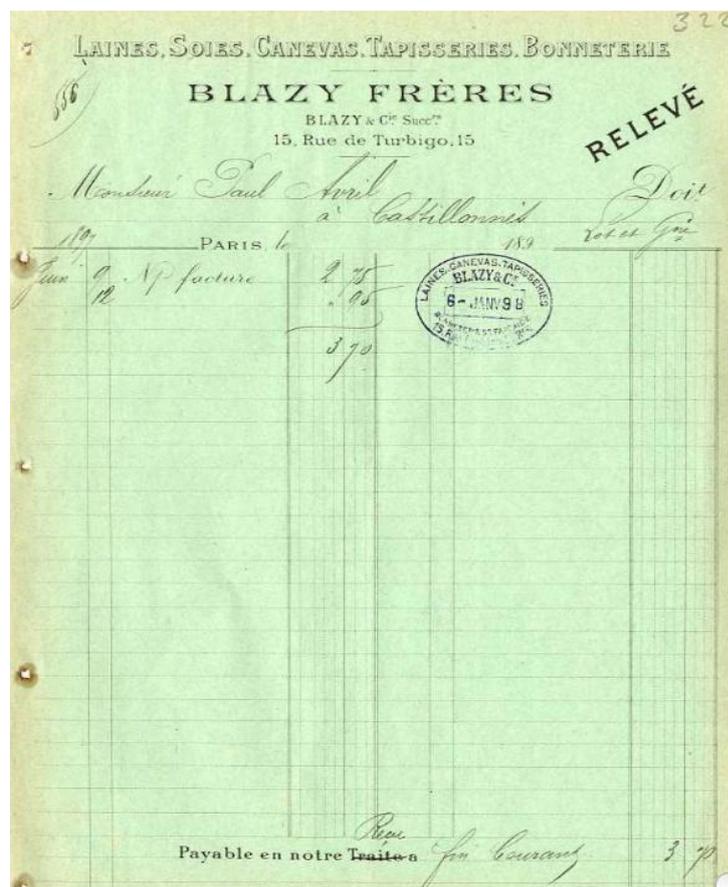
¹² Archives communales cote 0W441.

		
Métal : laiton Diamètre : 21 mm Poids 2,71 g.	Métal : laiton Carré : 20 mm Coins coupés Poids 2,7 g	Métal : laiton hexagonal Poids : 4,4 g

Témoignage

En 1994, une Yerroise (Mme Hubert) confia ses souvenirs à la revue **Mémoire d'Essonne**.
« Avant la guerre 14-18, j'ai travaillé à l'ancienne Abbaye d'Yerres, aux filatures B.Z.F. (Blazy Frères). Pour installer une de leurs usines, ils ont fait venir du personnel de Picardie qu'ils logeaient dans la cour de l'église. Ils employaient également des gens de la région. L'usine comptait 200 personnes qui travaillaient 11 heures par jour et n'avaient que le dimanche pour se reposer. Ils étaient payés 28 sous de l'heure (à l'époque 20 sous égalaient 1 franc). Dans cette usine nous recevions la laine à l'état brut. Dans un local bien hermétique, on la souffrait pour la blanchir et on la teignait dans de grandes cuves.

Après la première guerre mondiale, des tricoteuses électriques fonctionnant avec de grandes courroies de cuir furent installées pour y fabriquer gilets et lainages de toutes sortes. L'usine procurait également du travail à une centaine de personnes à domiciles. Des rouets étaient distribués aux habitants du village, qui filaient aussi la laine chez eux. Les femmes venaient chercher la laine avec leur brouette à l'usine. »



Relevé Blazy Frères (1897)

Philippe, Viallar et Cie

La société Blazy Frères, devenue Blazy et Cie, a eu pour successeur en 1896 la société Philippe, Viallar et Cie sise 21 rue Etienne Marcel à Paris¹³.

Cette brave femme, dans son témoignage ci-dessus, se trompe sur le nom de l'entreprise. Mais la renommée de celle-ci fut telle que pendant longtemps on désigna à Yerres, l'entreprise de filature par B.Z.F. alors que les frères Blazy l'avaient quittée. L'entête de lettre des successeurs indiquera longtemps « Anc. MM. BLAZY FRERES » comme le montre une facture du 23 mars 1910 retrouvée sur Internet.

Le catalogue de l'exposition Internationale de l'Est de la France à Nancy en 1909 indique les entreprises participantes et dans la classe 41 (Bonneterie) on lit «Philippe, Viallar et Cie» 21, rue Etienne-Marcel, Paris exposant au Palais des Textiles.

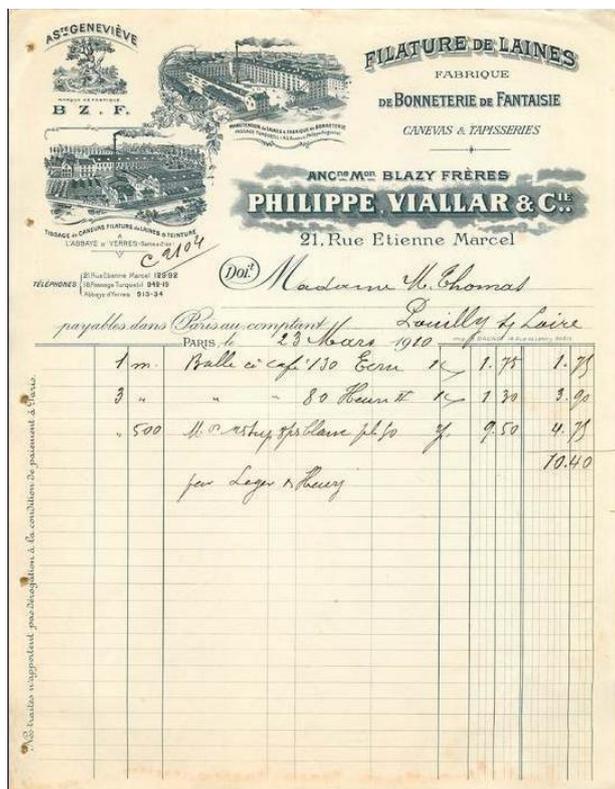
¹³ Rédaction par M. Viallar de ses états de service adressée au Chancelier de la Légion d'Honneur pour la constitution de son dossier (1911).

A cette exposition de 1909 trois employés sont récompensés :

- Gustave Langlois (grand prix)
- Henri Klein (médaille d'or)
- Eugène Holignière (médaille d'argent)¹⁴

Lors de la foire-exposition de Beyrouth en 1921, l'entreprise « Philippe, Viallar et Cie » est présente et hors concours car ayant obtenu un grand prix lors de la précédente exposition.

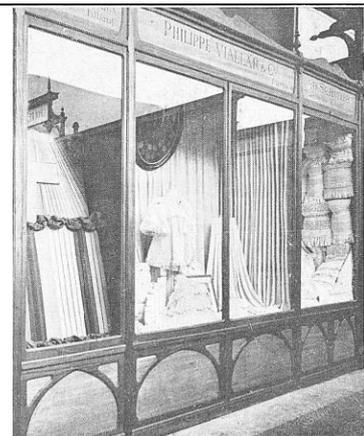
En 1922, l'entreprise est adhérente à l'Union des Syndicats Patronaux des industries textiles de France.



Lors de l'exposition franco-britannique de Londres en 1908, un diplôme de médaille d'argent est attribué à M. Paul Gubian de la maison « Philippe, Viallar et Cie » de Paris, et aussi à deux collaborateurs : Melle Paulette Varhouver, du bureau de Londres et Mme Alice Girardin du bureau de Paris.

M. Viallar possède un établissement en Angleterre et un second Belgique.

Il est membre fondateur de la société nationale pour favoriser l'étude des langues étrangères et l'établissement des jeunes français à l'étranger, membre de l'Alliance Française pour la propagation de la langue française aux colonies et à l'étranger¹⁵.



vitrine Viallar à l'exposition de Londres

Le Secrétaire du Bureau du Comité d'Organisation de l'exposition est **M. Pierre Viallar** de l'entreprise Philippe, Viallar et Cie,

- secrétaire de la Chambre Syndicale du Commerce et de l'Industrie de laine,
- rapporteur Général,
- membre de la Commission d'Initiative et d'Enquête du « Comité National des Expositions Coloniales »



1 hot. Eug. Pirou, boul. St-Germain.

M. PIERRE VIALLAR,
secrétaire
de la Commission exécutive.

A l'Assemblée Générale du 5 juillet 1918 de l'Union des Chambres syndicales de la Bonneterie française on note la présence de MM. Gubian et Philippe. Le secrétaire, M. Viallar, est absent car il est mobilisé étant Capitaine de réserve.

¹⁴ L'Est républicain du 26 décembre 1909.

¹⁵ idem

Les journaux *Le Temps* et *Le Gaulois* du 29 septembre 1922 font la description d'une vitrine de l'exposition franco-belge de la Mode : une femme et ses bambins auprès d'elle ramassant des pelotes de laine et ces ravissants costumes au crochet de soie faits à la main et d'un fini remarquable.... « *Par sa spécialité, la manufacture Viallar, Gubian, Philippe et Cie de tout ce qui touche au tricot, crochet à la main et au métier pour les articles de bonneterie, par ses laines BZ.F. d'une douceur, d'une régularité exquisés, est universellement répandue et à juste titre.* »

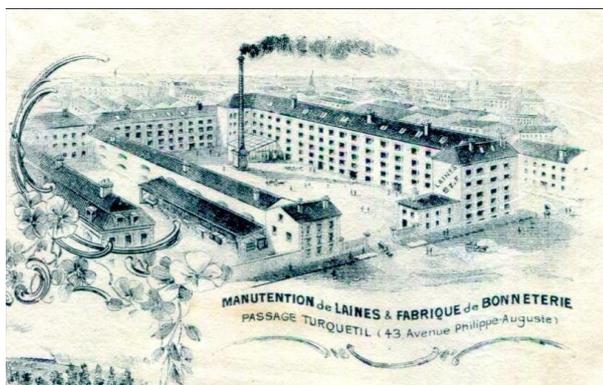
Le Bulletin de la Chambre de Commerce de Paris du 24 mars 1923 fait mention de la composition de la Chambre syndicale des fabricants de Tricot et Bonneterie de France : Président : M. Viallar, vice-président : M. Gubian.

Le J.O. du 28 avril 1923 précise:

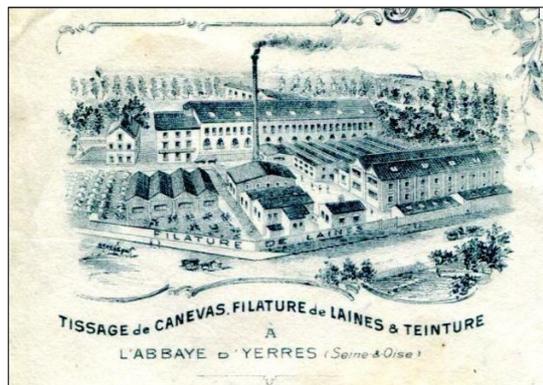
Des médailles d'honneur du travail ont été accordées par le ministre du commerce et de l'industrie, en exécution des règlements en vigueur, aux ouvriers ou employés de l'entreprise « Viallar, Gubian, Philippe et Cie » :

Mme Marie Moquet, Melle Rosalie-Augustine Devernois, M. Jean-Louis Baldin, Mme Rosalie Baldin, M. Louis-Gustave Decaix, M. Antoine Alrivic, M. Paul Fordebras, M. Emile-Louis-Victor Locquin, M. Joseph Arbogast.

M. Viallar précise dans le dossier constitué pour le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur que son entreprise possède 2 usines à Yerres et à Paris (passage Turquetil).



usine passage Turquetil Paris 11è



usine de l'Abbaye d'Yerres

Les *Archives commerciales de la France* indiquent le retrait de M. Viallar de la société Viallar, Gubian, Philippe et Cie en date du 10 décembre 1924. La raison sociale de l'entreprise devient « Gubian, Philippe et Cie ».

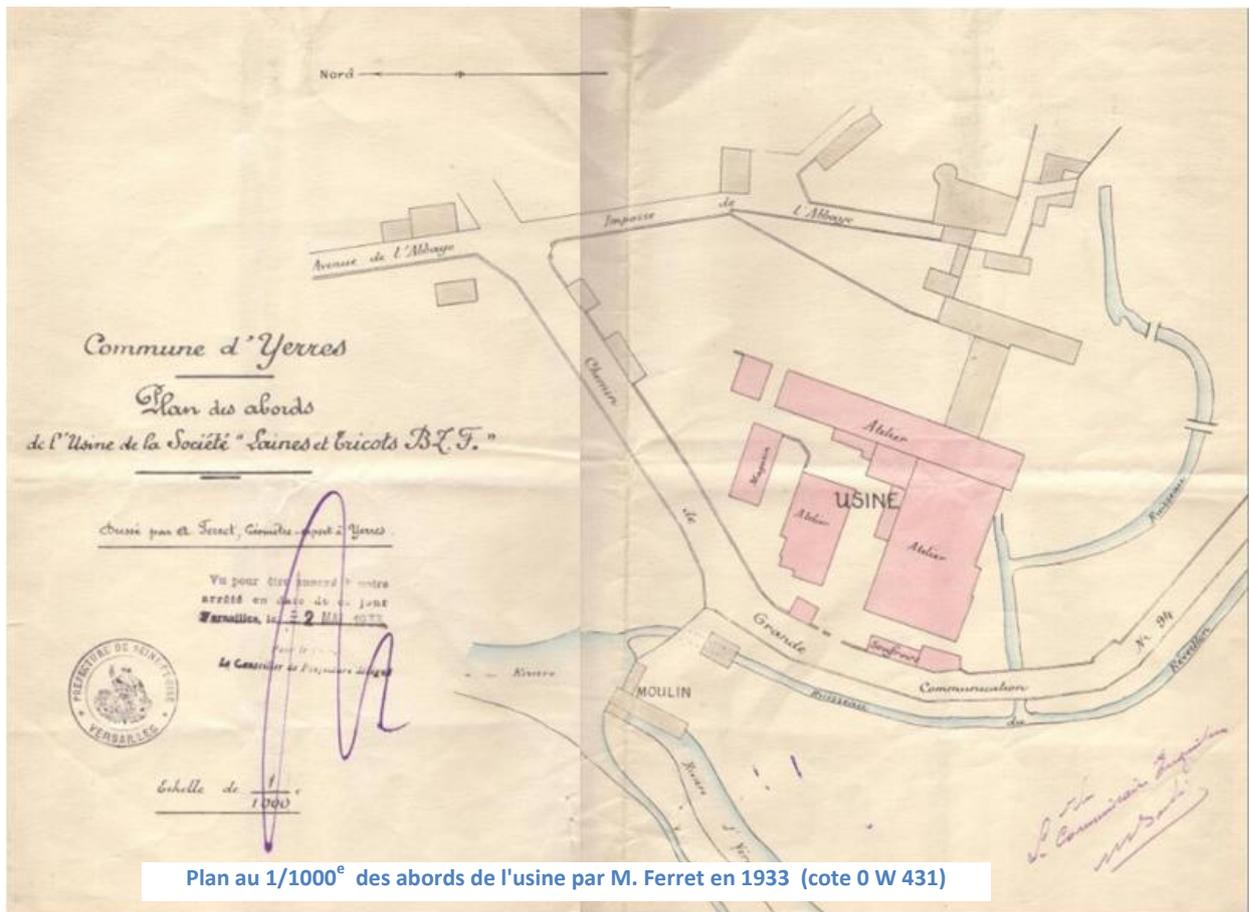
Laines et Tricots BZ. F.

La revue mensuelle de la Soierie de Lyon communique dans son édition de septembre 1930, rubrique informations commerciales et judiciaires, le changement de nom de la société Gubian, Philippe et Cie qui devient « Laines et Tricots BZ. F. ». Le capital est augmenté de 2,180 millions pour atteindre 3,230 millions. Le nouveau gérant est M. Jean Philippe.

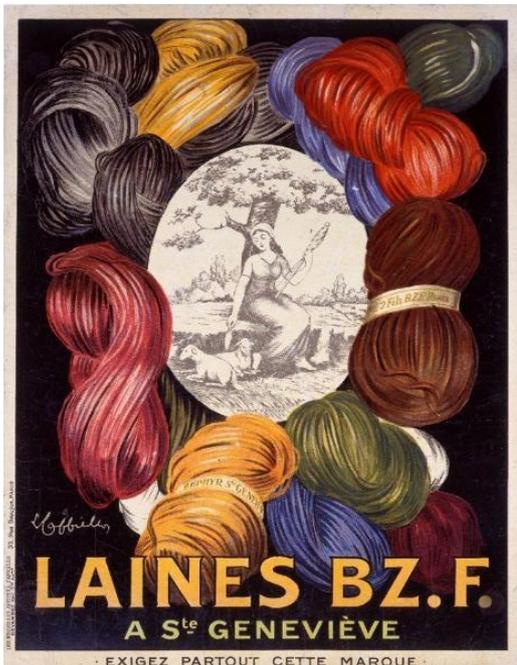
Le 6 juin 1931, M. Jean Philippe, gérant de la Société « Laines et Tricots BZ. F. » dépose une demande à la Préfecture de Seine-et-Oise visant à exploiter à l'abbaye sur le territoire de la commune d'Yerres un établissement comportant les industries classées suivantes :

- blanchiment des laines par l'acide sulfureux gazeux (2^{ème} classe)
- teinturerie (3^{ème} classe)
- dépôt d'acétylène dissous dépassant 10000 litres sous une pression ne dépassant pas 15 Kg/cm² (3^{ème} classe)

Après enquête sur les lieux, du 22 juillet au 5 août 1931, l'autorisation est accordée.



Plan au 1/1000° des abords de l'usine par M. Ferret en 1933 (cote 0 W 431)



Copyright Affiches anciennes

L'entreprise «Les laines et tricots B.Z.F.» édite un album de crochet et de tricot « Tricotons» que l'on trouve dans la plupart des maisons d'ouvrages de dames¹⁷. Cet album donne des modèles de jolies écharpes ou de ravissants chandails, des vestes ou des chapeaux de laine.

La qualité exceptionnelle de la laine produite par l'entreprise B.Z.F., et sa renommée, font qu'un artiste, Leonetto Cappiello (1875 - 1942), italien naturalisé français, composera une affiche en se servant des pelotes de laine.

Cappiello nous dit : « lorsque je conçois un projet d'affiche, ma première préoccupation est la recherche de la tache. Cette chose difficile à définir, qui à grande distance, accrochera le regard du passant par l'intensité de sa couleur, le chatouillera par titillement de ses tons et le retiendra assez de temps par l'agrément de son aspect pour le contraindre à lire l'affiche. »¹⁶



Leonetto Cappiello

La société utilisera une reproduction sur ses multiples accessoires publicitaires (calendriers, sacs, etc.)

Les revues de tricots et la presse conseillent l'emploi des laines B.Z.F., certes un peu plus chères que les laines courantes, mais dont la solidité, la souplesse et les coloris résistent aux lavages, même fréquents. (Le Figaro du 13 novembre 1930).



¹⁶ Annales Politiques et Littéraires, 1^{er} juin 1907.

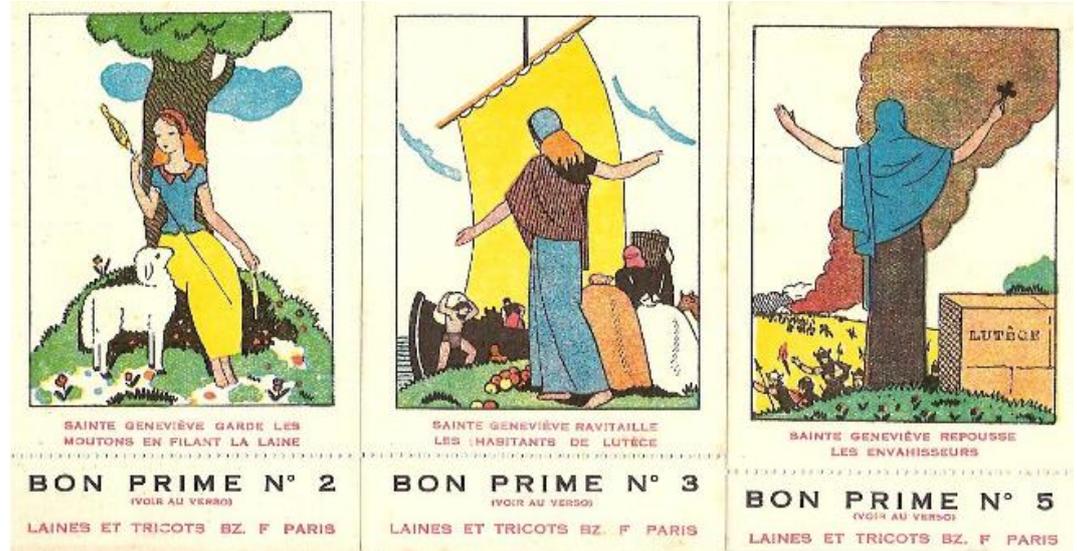
¹⁷ Le Figaro du 13 novembre 1930.

L'étude des recensements de population déposés aux archives départementales de l'Essonne montre qu'en 1936 dix Yerrois étaient employés à l'usine BZ.F. de Vitry et parmi eux 4 bonnetiers étaient déjà ouvriers en 1926 chez Philippe, Gubian et Cie à l'abbaye d'Yerres. En 1936, aucun Yerrois n'est déclaré travaillant à l'abbaye, on peut donc penser que l'activité de celle-ci a fortement chuté et sans doute qu'une nouvelle usine installée à Vitry a pris le relais. La base Basias (Inventaire historique de sites industriels et activités de service) indique bien que le 2 novembre 1932, les « Laines et tricots BZ.F. » ont ouvert une usine d'ennoblissement textile (teinture, impression, etc.) au 81 de la rue Julian GRIMEAU (ex voie de Thiais) et qu'une fin d'activité est précisée le 26 juin 1952.¹⁸

Donc longtemps après la fermeture de la filature de l'abbaye d'Yerres, les laines BZ.F. furent produites par cette usine de Vitry.

Sur les petits chromos ci-contre, c'est aux Parisiens et à leur sainte protectrice que l'on se réfère!

Les fameux « bon prime » (il en fallait 8) permettaient d'obtenir un catalogue de modèles de tricots gratuits.



L'établissement «Laines et Tricots BZ.F.» poursuit son activité jusqu'à la seconde guerre mondiale. Une facture du 5 juillet 1945 adressée à la maison Saintier de Pouilly sur Loire l'atteste.

En 1958, le site de l'abbaye est vendu à Maurice Verneau, domicilié à Yerres, 10 rue Georges Boulet.¹⁹

Un peu plus tard (1965), M. Paul Chaslin, entrepreneur qui a construit à Yerres l'ancien CEC, le lycée et un collège, a installé son entreprise (GEEP) à l'abbaye. Toutes les machines de la filature n'existent plus et des bureaux les ont remplacés.



Pool de dactylos de GEEP industrie

17727
6

LAINES ET TRICOTS BZ. F.
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 3.230.000 Francs
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS GUBIAN, PHILIPPE ET C^{IE}

Tel. : GUTENBERG 70-96 21.23, RUE ETIENNE MARCEL
Télégr. : Laitcot-Paris-50

SAINT GENEVIEVE
TRICOTS
BZ.F.
LAINES ET TRICOTS

Maison Saintier
rue de l'Eglise
Pouilly sur Loire
(Nièvre)

payables dans Paris au comptant
Paris le 5-7-45

Quantité	Unité	Marque	1944	1945	1946	1947	Total	
3	Masses	1174	31	41	-	313		
2	notée	1283	48	14	152	314		
2	fin	1315	54	10	132	324		
2	col	1474	42	6	51	127		
2	barb	1511	39	10	115	227		
Layette à envoyer							52	1187
							1/2	590
								1121
							11	1190

Attention ce bon n'a qu'un usage de réimpression

le 10 juillet 1945
le 10 juillet
sur l'acte réimpression

AC

¹⁸ Dates confirmées par Jean Bastié dans son ouvrage *La croissance de la région parisienne* paru aux Presses Universitaires de France en 1964 et par les archives de Vitry sur Seine.

¹⁹ Cadastre archives municipales cote 0W341.

Nostalgie

De nos jours, des bloggeuses, adeptes du tricot, trouvent l'inspiration dans les modèles proposés dans « Tricotons ». En utilisant les laines disponibles aujourd'hui, elles reproduisent souvent des vêtements pour enfant.

<http://intheloop.fr/>

Ce site n'évolue plus mais les archives sont disponibles.

Quelques pelotes de laines BZ.F. sont encore en vente sur Internet ainsi que le tricot obtenu à partir de ces laines en 1960.



Aujourd'hui, après bien des vicissitudes, le site de l'abbaye est préservé. Mais il fut une période où les bâtiments en ruines attiraient la convoitise de promoteurs. L'arrivée de nouveaux élus conscients de la valeur historique que représentaient les lieux a contribué à la remise en état comme le montre la photo de la page d'accueil de notre site.



Photographie provenant des archives communales montrant l'état d'abandon du site en 1995

Remerciements :

Toute ma reconnaissance à Monique Patron qui m'a soutenu dans cette écriture et m'a fait bénéficier de ses remarques attentives, à André Bourachot et Gilles Baumont qui m'ont transmis leurs observations et leurs commentaires pertinents.

Cher lecteur, ce texte n'a pas la prétention d'être tout à fait complet sur le sujet. Si vous possédez un complément d'informations, des archives personnelles, des témoignages d'anciens travailleurs à ces filatures, etc. faites le savoir en vous adressant à la Société d'Histoire d'Yerres.

Jean-Pierre Toussaint (2016)